

Info-négo n° 11

Exploiter les travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux, c'est assez

Grâce à la grève des travailleuses et des travailleurs, nous parvenons à avancer dans la négociation. Plus d'un an après qu'elle ait été amorcée, il est néanmoins tout à fait inconcevable que le gouvernement garde le cap sur des demandes de reculs dans nos conditions de travail. Cela illustre plus que jamais que nous devons continuer à mettre de la pression. La grève de sept jours en Front commun est nécessaire pour forcer le gouvernement à améliorer nos conditions de travail.

Des reculs qui arrivent au pire moment

Le gouvernement porte des demandes de reculs de nos conditions de travail à la table sectorielle. Voici le portrait de la situation.

Un gouvernement déconnecté qui nous demande d'être plus flexible

Le gouvernement veut pouvoir déplacer le personnel au gré de la volonté des employeurs. Il veut en effet leur permettre de nous déplacer de site et de service comme bon leur semble et de nous faire travailler sur plusieurs quarts de travail.

Les employeurs qui ont affiché ce type de poste atypique se sont retrouvés dans un cul-de-sac, la grande majorité étant demeurés vacants. Pour les postes atypiques qui ont trouvé preneurs, plusieurs salarié-es ont décidé de les quitter après seulement quelques semaines d'occupation du poste. Comment va-t-on réussir à concilier le travail avec notre vie familiale si nous ne savons pas à l'avance sur quel quart et dans quel site nous allons travailler? C'est clair, le personnel et la population ne veulent pas perdre encore plus de stabilité dans les services.

Mettre fin au temps supplémentaire à taux double en pleine négociation

Passé maître dans l'art d'imposer ses décisions, le gouvernement a mis fin, durant la négociation, à une mesure phare pour aider à offrir les services à la population et qui venait reconnaître les efforts des travailleuses et des travailleurs.

Taper encore sur le personnel à temps partiel

Le gouvernement veut modifier la définition du temps supplémentaire en retirant la notion de temps supplémentaire au-delà de la journée régulière de travail. En clair, ça signifie que le personnel à temps partiel ne pourra plus faire de temps supplémentaire.



Ainsi, avec la proposition du gouvernement, une salariée à temps partiel qui n'aurait pas travaillé toutes les heures équivalentes à un temps complet et qui déciderait de faire du temps supplémentaire une journée ne serait pas rémunérée à taux supplémentaire.

Tandis que nous avons besoin de la contribution de tout le monde pour combler les quarts manquants dans le réseau, comment expliquer cet acharnement envers les salarié-es à temps partiel ?

De basses attaques syndicales dignes de Duplessis

Les déclarations récentes du ministre Dubé et du premier ministre Legault sont d'une autre époque. Alors que les travailleuses et les travailleurs s'engagent dans une grève de sept jours, le gouvernement ne comprend toujours pas le message. Le personnel veut de meilleures conditions et ce n'est certainement pas en donnant plus de pouvoir aux gestionnaires que nous allons y parvenir.

Un gouvernement qui met des *plasters* sur la crise du réseau

Après une pandémie qui a exacerbé notre épuisement, le gouvernement s'entête à proposer des mesures exclusives à quelques titres d'emploi. C'est notamment le cas pour l'aménagement du temps de travail, que le gouvernement est prêt à modifier uniquement pour certains salarié-es de la catégorie 1. Une vision si étroite dans une période aussi critique est déplorable.

Rater la cible pour rapatrier le personnel des agences privées

Nous faisons face à un gouvernement qui prétend connaître les problèmes et les solutions à mettre en place. Depuis des mois, il refuse d'entendre les cris du cœur des salarié-es. Pour rapatrier le personnel des agences privées dans le réseau, le gouvernement ne veut parler que de leur ancienneté. Si ces travailleuses et ces travailleurs ont quitté le réseau, c'est en raison des mauvaises conditions de travail. Si nous voulons qu'elles et ils reviennent et freiner l'hémorragie, c'est là-dessus qu'il faut nous concentrer.

Notre détermination fait bouger le gouvernement

Si nous poursuivons nos efforts à la table de négociation pour tasser ces reculs, nous avons tout de même réussi à avancer sur certains enjeux. C'est pourquoi nous devons nous mobiliser massivement du 8 au 14 décembre afin que le gouvernement entende raison. C'est le mouvement collectif qui nous fait avancer.

